



Conseil économique et social

Distr. générale
5 février 2002
Français
Original: anglais

Commission du développement social constituée en Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Deuxième session

New York, 25 février-1er mars 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À la reprise de sa première session, en décembre 2001, la Commission du développement social constituée en Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement a pris note du rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement¹ ». À sa cinquante-sixième session, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement² ». Le présent rapport rend compte de l'action menée par le secrétariat depuis la parution de ces rapports.

II. Action menée

2. En janvier 2002, le Secrétaire général a adressé aux chefs d'État et de gouvernement une lettre les informant de l'objectif et de la portée de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et appelant leur attention sur le fait que l'Assemblée générale avait invité tous les États Membres à participer, au niveau de représentation le plus élevé possible, à l'Assemblée. Le 14 janvier 2002, il a également adressé aux Représentants permanents des notes verbales invitant les gouvernements à envoyer des représentants prendre part aux délibérations de l'Assemblée. Des invitations ont par ailleurs été adressées à divers organes et

* E/CN.5/2002/PC/1.



organismes des Nations Unies, conformément au Règlement intérieur de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

3. Deux missions de planification ont été envoyées par le secrétariat, à Madrid en 2001, l'une en mars et l'autre en décembre. Une troisième et dernière mission s'est rendue à Madrid en janvier 2002 pour arrêter les dispositions relatives aux installations de conférence et à la configuration de l'espace nécessaire, à l'information du public, notamment par les médias, ainsi qu'aux questions générales de sécurité. L'accord avec le gouvernement hôte devrait être signé prochainement par le Gouvernement espagnol.

4. Conformément à la décision 2001/PC/1, le Secrétaire général a élaboré un rapport sur la maltraitance des personnes âgées, devant être présenté à la deuxième session du Comité préparatoire (E/CN.5/2002/PC/2). Ce rapport, qui s'inspire d'un document rédigé, à la demande du secrétariat, par un expert en la matière, s'appuie sur les données fournies par des spécialistes.

5. Une consultation avec la société civile à l'occasion de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, financée par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et organisée par le secrétariat, en coopération avec l'organisation non gouvernementale HelpAge International, s'est tenue à Chiang Mai (Thaïlande), du 26 au 28 novembre 2001. Elle a rassemblé un certain nombre d'entités de la société civile qui avaient participé en 2001 à des consultations locales et nationales organisées par et pour les personnes âgées sous l'égide d'HelpAge International et destinées à sensibiliser les dirigeants et les délégations participant à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement aux préoccupations des personnes âgées. Le rapport établi à l'issue de la consultation a été publié à la reprise de la première session du Comité préparatoire en décembre 2001 et peut être consulté sur le site Web de la Division des politiques sociales et du développement social <<http://www.un.org/esa/socdev/ageing>>.

Commissions régionales

6. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a tenu une consultation régionale préparatoire pour la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Macao (Chine), les 27 et 28 septembre 2001, au cours de laquelle les recommandations de Macao relatives au renforcement du projet de plan d'action international sur le vieillissement ont été adoptées.

7. La Commission économique pour l'Europe poursuit les préparatifs de la conférence ministérielle sur le vieillissement, qui aura lieu du 11 au 13 septembre 2002 à Berlin. Elle travaille en étroite collaboration avec le secrétariat de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement à l'harmonisation d'un document visant à diffuser les conclusions de l'Assemblée au niveau régional.

8. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a organisé, du 5 au 8 février 2002, à Beyrouth, une réunion régionale pour préparer l'Assemblée mondiale. Les principaux objectifs étaient d'examiner les progrès accomplis et les obstacles rencontrés lors de l'exécution du Plan d'action des pays arabes pour les personnes âgées, adopté au Caire en 1993, et d'élaborer un plan d'action arabe sur le vieillissement jusqu'en 2012.

9. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a joué un rôle de premier plan dans la réunion préparatoire régionale des pays ibéro-américains d'Amérique latine et des Caraïbes, organisée et parrainée par le Gouvernement espagnol du 19 au 21 novembre 2001 à Santa Cruz (Bolivie). La Commission, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et la Banque interaméricaine de développement (BID), a également mis au point des directives à l'intention de tous les pays membres pour les aider à élaborer les rapports de pays sur le vieillissement qu'ils devront présenter à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. Elle a également créé un groupe de travail interinstitutions sur le vieillissement, chargé d'établir des mesures d'appui coordonné aux pays de la région pour la mise en oeuvre des recommandations qui seront formulées à l'issue de la deuxième Assemblée mondiale.

Organismes des Nations Unies

10. Le FNUAP a organisé à Malte, du 29 au 31 octobre 2001, une réunion d'experts sur le thème du vieillissement de la population et du développement qui a traité de questions relatives au domaine social, à la santé et à l'égalité entre les sexes, et accordé une attention particulière aux personnes âgées pauvres. La Déclaration de Québec a été adoptée à l'issue de la réunion de l'OPS qui a eu lieu à Québec (Canada) du 6 au 8 décembre 2001. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tenu une consultation mondiale sur le vieillissement et la santé à Kobe (Japon), du 23 au 25 janvier 2002.

III. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement

11. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement a reçu une contribution du Gouvernement suédois, affectée au financement de la participation de délégués des pays les moins avancés. Plusieurs États Membres se sont enquis auprès du secrétariat des aides financières disponibles pour participer à l'Assemblée.

IV. Information

12. Le Département de l'information a participé activement à la campagne d'information organisée à l'occasion de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. L'information relative à l'Assemblée se diffuse progressivement et de manière constante : l'appui et l'intérêt des organisations non gouvernementales et de certains des principaux médias en particulier, est considérable. L'action du Département de l'information est exposée dans un document intitulé « Information campaign for the Second World Assembly on Ageing carried out by the Department of Public Information », présenté à la session en cours du Comité préparatoire.

Notes

¹ E/CN.5/2001/PC/2 et Corr.1.

² A/56/152.